

Département de
l'Aveyron



Commune de
Saint-Rome-de-Tarn

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 31 août 2015
à 20 heures

Présents : ARLES Jacques - BONNEFOUS Martine - CALMELS Marcel - FRAYSSE Didier - GAYRAUD François - GELY Marc - MANCINO Francis - VERNHET Joël - GERBAUD Corinne - LADAME Alain - BONAMI Nicolas - SABATHIER Pierrick - DURAND Jacques - VALENTIN Alexandre - HERBAUD Frédéric (arrivé après le 4^{ème} point).

A été désigné(e) Secrétaire de séance : Mme BONNEFOUS Martine

1- Approbation du PV du 8 juin 2015 :

POUR : 14

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

2- Urbanisme et travaux :

- 6 dépôts de déclaration préalable,
- 1 demande de permis de construire

Mr le Maire donne la parole à l'adjoint aux travaux :

- Au sujet de la traverse, l'estimation des travaux sera annoncée cette semaine, Mr l'adjoint propose une réunion le mardi 8 septembre à 20 heures pour décider des tranches à mettre en place,
- Quelques travaux de voirie sont en cours, le chemin des Pins par exemple,
- Le toit de l'école est terminé dans moins de temps que ce qui avait été prévu,
- Le mur de soutien du chemin de Susbals est en mauvais état, les eaux de ruissellement ont abimé le pied du mur, il est difficile d'évaluer les dégâts de ce mur qui est de la compétence de la commune, il est nécessaire de demander un devis et de nettoyer les fourrés qui le cachent,
- Mr Cartayrade a pris du retard dans le projet d'aménagement des locaux de la mairie et de la communauté de communes, il s'était engagé à lancer l'appel d'offre en septembre, l'architecte fera le point en réunion le 8 septembre,
- Nous avons eu de bons retours sur le travail des jeunes embauchés cet été par la municipalité.

3- Délibérations modificatives :

Délibérations modificatives : l'ensemble des délibérations qui seront prises n'auront aucune influence sur la fiscalité communale :

- Budget eau et assainissement : la facture d'Adour Garonne étant supérieure à la prévision d'environ 500 euros, il est proposé d'abonder la ligne concernée à partir de la ligne fourniture entretien et petit matériel sur laquelle il y a de la marge.

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

- Budget commune, la DM concerne 4 points :

1-Chemin des Pins (fonds de concours) vers la communauté de communes pour 22 000 euros, la communauté prendra en charge 22 000 autres euros.

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2-FPIC (fond de péréquation intercommunal), besoin d'affecter 5 000 euros supplémentaires car besoin de 18 000 et il était prévu 13 000.

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

3-Berges du Tarn, 25 000 euros étaient prévus la facture s'élevant à 30 500, il faut donc abonder de 5 500 euros

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

4-Aire de jeux enfants, 40 000 euros étaient prévus, le devis s'élevant à environ 45 000, il faut donc abonder de 5 000 euros.

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Ce total de 37 500 euros est pris pour 19 000 sur la DSR, 14 000 sur la FCTVA et 4 500 euros sur le budget des acquisitions foncières.

- avenant travaux école : différence entre devis et facture 1027,04

POUR : 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

4- Demande complémentaire DETR (Demande d'Équipement des Territoires Ruraux) pour l'aire de jeux et le city stade :

Par le biais de la DETR, l'Etat finance la plupart des catégories d'investissement des communes. A la faveur d'un ajustement de programmation la Préfecture de l'Aveyron informe qu'elle dispose d'un reliquat de subvention.

Mr l'adjoint aux affaires sociales propose de déposer au plus tard le 15 septembre, les dossiers de l'aire de jeux et du city stade.

POUR : 14

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

5 Délégation SIEDA :

- Enfouissement réseaux secs Rebouisses / base nautique
- Contrat d'entretien de l'éclairage public

La participation pour l'enfouissement téléphonique et électrique est de 10 666 €.

POUR : 14

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le SIEDA propose de renouveler pour une période de 4 ans le groupement d'entretien de l'éclairage public qui s'achève cette année.

Mr l'adjoint aux affaires sociales propose d'une part d'adhérer à l'offre de base :

- La maintenance préventive (entretien)
- La maintenance curative (dépannage)
- Le SIEDA apporte 30% de subvention pour cette prestation et fait appel à un professionnel pour ces travaux.

D'autre part, Mr l'adjoint souhaite en complément, s'inscrire dans une démarche de renouvellement durable et de réduction de la consommation à travers un accompagnement technique et financier du SIEDA (60% de subventions exceptionnelles pour ces actions).

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

6 Vente de terrain lotissement les Espeyrières :

La personne qui achète le dernier lot demande à acquérir également une partie du lot N°7 au même titre que les autres propriétaires du lotissement et dans les mêmes conditions. Il s'engage à payer la totalité des frais relatifs à ces opérations. La parcelle N°7 est un talus à très forte pente.

C'est le dernier lot à la vente, la commune doit chercher d'autres terrains à bâtir sur le territoire de la commune.

7 Echange terrain Tauvel /stationnement cimetière :

Mr le Maire présente le plan fait par le géomètre (36 ca pour le propriétaire contre 63 ca pour la commune). L'échange se fera devant notaire. Les frais seront à la charge du propriétaire.

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

8 Ecole : à propos de la rentrée, Projet Educatif Territorial:

Le compte rendu de la rentrée scolaire se fera au prochain conseil municipal car la rentrée se fera le lendemain, l'effectif prévu est de 50 enfants de plus de 3 ans.

Au sujet des rythmes scolaires, l'aide de l'Etat est renouvelée à condition qu'un Projet Educatif Territorial soit élaboré et envoyé pour accord au rectorat. Cette aide correspond à 50 € par enfant et par an.

Mr l'adjoint aux affaires sociales précise que les activités sont gratuites et facultatives.

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

9 Bilan touristique :

Très bel été qui a commencé de bonne heure au mois de juin avec une très belle fréquentation à la base nautique. Les différentes associations du village se sont investies pour proposer des animations pendant les mois de juillet et août :

- 2 concerts de chorales à l'église
- 1 pièce de théâtre à la salle des fêtes
- 2 repas nocturne sur la place du Ravelin
- Le repas dansant des pompiers
- 2 conférences à la salle culturelle
- 3 séances de cinéma
- 1 quine à la salle des fêtes
- Le vide grenier du 15 août

10 Choix entreprise de chauffage changement chaudière caserne gendarmerie :

Pour des raisons d'urgence et d'économie, le projet de renouvellement de la chaudière de la gendarmerie a été modifié. Une consultation a été ouverte auprès de 4 entreprises.

La proposition de l'entreprise Chassaing de St Rome de Cernon (plaine de l'Aumière) a été retenue pour l'installation d'une chaudière fioul à condensation et le remplacement des vannes thermostatiques de chaque radiateur avant l'hiver.

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

11 Demande d'inscription de St Rome de Tarn et Auriac comme site remarquable :

Mr l'adjoint en charge du tourisme explique : 3 membres de l'Association des Plus Beaux Villages de France ont visité notre village. Ils ont estimé que les sites avaient des caractéristiques remarquables et dignes d'intérêt. L'architecte des Bâtiments de France est aussi invité à donner son avis.

Le conseil municipal est sensible à cette démarche mais il souhaite avoir plus de renseignements.

12 Acquisition terrain parcelles E 1328 et E 1329 le travers chemin de vère :

En parallèle avec l'aménagement de la traverse du village, il est nécessaire de dégager des places de stationnement supplémentaires.

Mr le maire propose l'acquisition d'un terrain d'environ 1000 m² au prix de 17€ le m².

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

13 Bourran demande d'acquisition terrain parcelles E 996 et E 997 :

Un habitant du village a demandé par courrier l'autorisation d'acheter à la mairie les parcelles ci-dessus qui jouxtent sa propriété afin de pouvoir nettoyer ce terrain qui n'est pas entretenu.

Les membres du conseil demandent un peu de temps pour étudier et voir cette parcelle, ce terrain faisant partie du domaine privé de la commune.

14 Organisation des élections législatives partielles des 6 et 13 septembre 2015 :

Mr le maire invite les membres du conseil à s'inscrire sur les grilles prévues à cet effet pour le bon déroulement du vote.

15 questions diverses :

- Un commerçant souhaite obtenir le droit d'installer son camion tous les jeudis matins sur la place du Ravelin.

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

- Un conseiller demande la création d'une zone de préemption pour la surface du centre ancien du village selon un périmètre à définir. Cette procédure n'implique pas obligatoirement l'achat par la commune mais elle a l'avantage de connaître à l'avance les propositions de vente avant le passage devant un office notarial. Les membres du conseil approuvent cette idée.

- Au Mazéga, un propriétaire demande à utiliser un terrain communal pour créer sa zone d'assainissement et se mettre aux normes.
L'autorisation nécessite un complément d'information.
- Il est nécessaire de se pencher sur l'agenda d'accessibilité aux bâtiments publics par les personnes à mobilité réduite. Il faut donner l'ordre de priorité pour réaliser les travaux nécessaires dans les bâtiments concernés (mairie, école, salle des fêtes...) La commune aura besoin de délais supplémentaires.

La séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,
Marcel CALMELS.



M. Calmels